



**PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

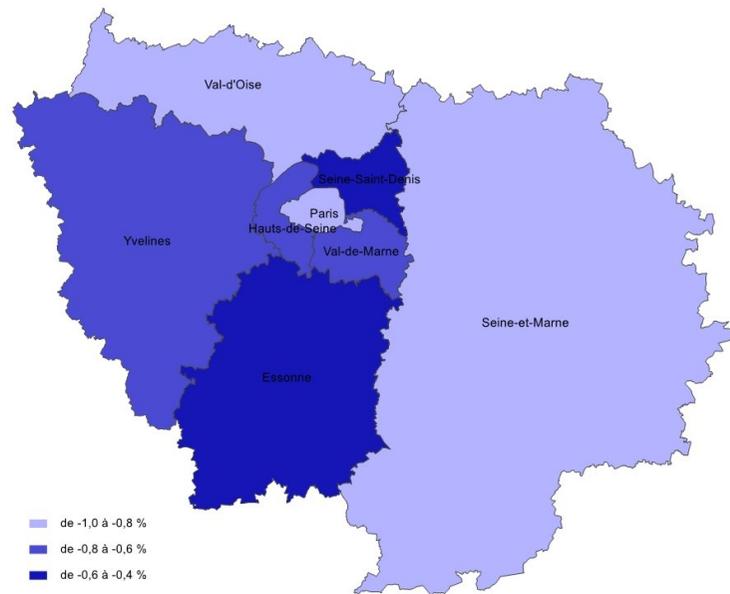
SERVICE ÉTUDES STATISTIQUES ÉVALUATION

DOSSIER TRIMESTRIEL DE CONJONCTURE

Évolutions récentes du marché du travail et de l'emploi en Île-de-France

2^e trimestre 2022

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 2^e trimestre 2022 (en %, données CVS-CJO)



- En Île-de-France, au 2^e trimestre 2022, le nombre de demandeurs d'emploi reste en recul par rapport au 1^{er} trimestre 2022 en catégorie A (-0,6 %) et en catégories A, B, C (-0,7 %).
- Le taux de chômage diminue légèrement au 1^{er} trimestre 2022, à 7,0 % de la population active.
- L'emploi salarié poursuit sa croissance au 1^{er} trimestre 2022 (+0,3 %).
- La baisse de l'activité partielle se poursuit au cours du 2^e trimestre 2022.
- Le nombre de procédures et le nombre d'emplois menacés par des PSE ou des RCC augmentent entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2022.

- Ce dossier de conjoncture présente les évolutions de l'emploi, du marché du travail et des mesures d'accompagnement des mutations économiques en Île-de-France. Il complète sur un champ plus large notre publication, commune avec Pôle emploi et la Dares, sur les demandeurs d'emploi.
- Les statistiques sont présentées en moyenne trimestrielle. Les évolutions sur le trimestre présentent les variations par rapport au trimestre précédent. Les évolutions sur un an présentent les variations par rapport au même trimestre de l'année précédente.
- La mise en place de nouvelles procédures de production, en lien avec le service en ligne "profil de compétence" de Pôle emploi, a conduit à une surreprésentation des cadres parmi les demandeurs d'emploi. Les statistiques relatives aux demandeurs d'emploi par catégorie socioprofessionnelle ne sont donc plus présentées. En revanche, la qualité des données sur la demande d'emploi par métier et sur les métiers en tension permet d'en reprendre la diffusion.
- Les données mensuelles sur le marché du travail sont mises à jour chaque mois sur le [site Internet de la Dares](#).
- La prochaine publication sera disponible en novembre 2022 et portera sur le troisième trimestre 2022. N'hésitez pas à nous adresser vos remarques : idf.statistiques@drieets.gouv.fr

Synthèse régionale

Page 5 : Synthèse régionale

Demande d'emploi et chômage

Page 6 : Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Page 7-8 : Les demandeurs d'emploi par département

Page 9 : Les demandeurs d'emploi selon le sexe

Page 10 : Les demandeurs d'emploi selon l'âge

Page 11 : Les demandeurs d'emploi selon le métier recherché

Page 12 : Les demandeurs d'emploi de longue durée et ceux ayant des droits au RSA

Page 13 : Les entrées et les sorties de Pôle emploi

Page 14 : Le taux de chômage

Tensions sur le marché du travail

Page 15 : Les offres d'emploi collectées* par Pôle emploi

Page 16 : Les tensions sur le marché du travail francilien

Page 17 : Les tensions selon les métiers

Emploi

Page 18 : Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Page 19 : L'emploi salarié

Page 20 : L'emploi salarié par secteur

Page 21 : Les mouvements de main d'œuvre

Page 22 : L'activité intérimaire

Accompagnement des mutations économiques

Page 23 : Les demandes d'activité partielle

Page 24 : Les plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) et les ruptures conventionnelles collectives (RCC)

Synthèse régionale

Demande d'emploi et chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi franciliens inscrits à Pôle emploi et immédiatement disponibles (catégories A, B, C) atteint 965 770 en moyenne au deuxième trimestre 2022. Parmi eux, 628 200 demandeurs n'ont pas travaillé durant le mois précédent (catégorie A).

En catégorie A, sur le trimestre, la demande d'emploi recule au même rythme qu'au niveau national mais moins nettement qu'au trimestre précédent (-0,6 % après -4,6 %), soit -14,8 % sur un an.

En catégories A, B, C, le nombre de demandeurs d'emploi diminue également (-0,7 % sur le trimestre et -8,2 % sur un an). Sur le trimestre, les femmes et les 25-49 ans bénéficient des évolutions les plus favorables.

Les métiers recherchés qui contribuent le plus à cette baisse sont, sur le trimestre, ceux des services aux particuliers et aux collectivités et, sur un an, ceux du commerce (catégories A, B, C).

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée reste orienté à la baisse au deuxième trimestre 2022 (-3,4 %, soit -14,3 % sur l'année), après une progression continue du premier trimestre 2020 au deuxième trimestre 2021.

Le taux de chômage, au sens du BIT, diminue légèrement au premier trimestre 2022, à 7,0 % de la population active, contre 7,1 % en France métropolitaine.

Tensions sur le marché du travail

La progression du nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi ralentit au deuxième trimestre 2022 (+2,3 % pour l'ensemble des offres et +1,9 % pour les offres durables).

Le marché du travail francilien enregistre 61 nouvelles offres d'emploi pour 100 nouvelles demandes en moyenne au deuxième trimestre 2022. C'est plus qu'au trimestre précédent (56) et qu'au deuxième trimestre 2021 (51).

Emploi

Au premier trimestre 2022, le nombre de déclarations préalables à l'embauche est d'environ 1,8 million en Île-de-France, soit 45,7 % de plus qu'au premier trimestre 2021.

Au premier trimestre 2022, l'emploi salarié augmente légèrement (+0,3 %), en particulier dans les services marchands, hors intérim.

Au premier trimestre 2022, près d'1,9 million de contrats d'embauche sont signés dans le secteur privé, soit 0,7 % de moins qu'au trimestre précédent.

L'emploi intérimaire recule de 0,7 % au premier trimestre 2022, après une progression continue depuis le premier trimestre 2020.

Accompagnement des mutations économiques

Au deuxième trimestre 2022, environ 5 440 autorisations d'activité partielle ont été accordées. Elles correspondent à un volume d'heures de travail autorisées à être chômées de près de 222 millions.

Au deuxième trimestre 2022, 54 plans de sauvegarde de l'emploi et 12 procédures de ruptures conventionnelles collectives ont été enregistrés. 3 470 emplois sont ainsi menacés dans les établissements de la région.

Demande d'emploi et chômage

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 2^e trimestre 2022

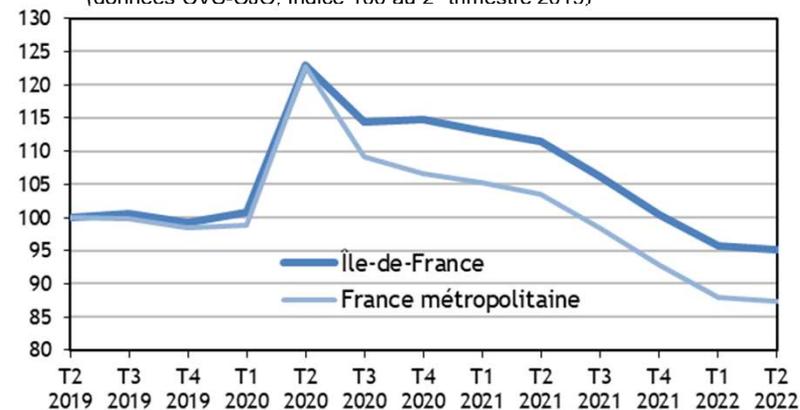
Le recul du nombre de demandeurs d'emploi franciliens, entamé au premier trimestre 2021, se poursuit au deuxième trimestre 2022, bien qu'à un rythme moins soutenu : -0,6 % en catégorie A et -0,7 % en catégories A, B, C (respectivement -14,8 % et -8,2 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) diminue pour la première fois depuis le deuxième trimestre 2020 (-0,9 %). La baisse de la demande d'emploi dans ces catégories est plus forte en France métropolitaine (-3,2 %).

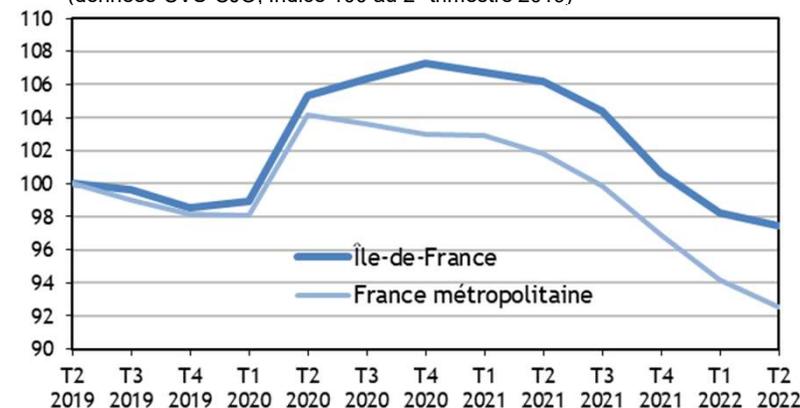
En hausse de 74,9 % entre le premier trimestre 2020 et le troisième trimestre 2021, puis en baisse de 10,5 % sur les trois derniers trimestres, le nombre de demandeurs non tenus de rechercher un emploi, en raison notamment d'une formation (catégorie D), demeure à un niveau très élevé (61 030).

2 ^e trimestre 2022	Île-de-France	France métr.	Evolution sur le trimestre (%)		Evolution sur un an (%)	
			Île-de-France	France métr.	Île-de-France	France métr.
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	628 200	2 944 670	-0,6	-0,6	-14,8	-15,6
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	965 770	5 152 130	-0,7	-1,8	-8,2	-9,1

Évolution du nombre de demandeurs inscrits en catégorie A
(données CVS-CJO, Indice 100 au 2^e trimestre 2019)



Évolution du nombre de demandeurs inscrits en catégories A, B, C
(données CVS-CJO, Indice 100 au 2^e trimestre 2019)



Demande d'emploi et chômage

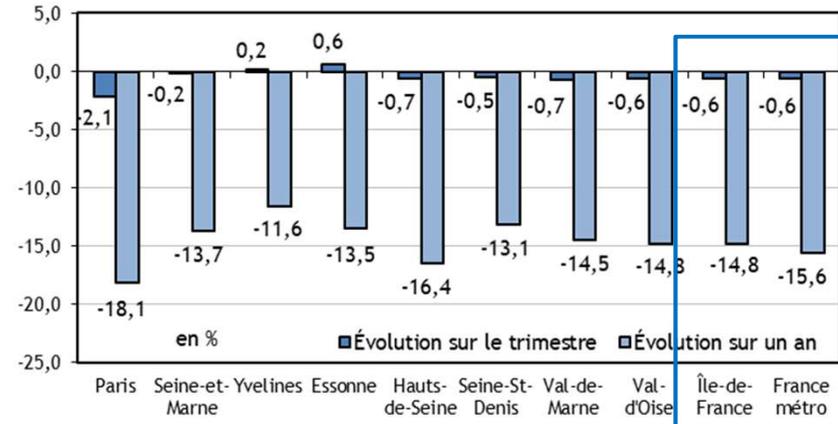
Les demandeurs d'emploi par département au 2^e trimestre 2022

Le nombre de demandeurs d'emploi diminue dans l'ensemble des départements de la région, à l'exception de l'Essonne et des Yvelines (respectivement +0,6 % et +0,2 % sur le trimestre en catégorie A).

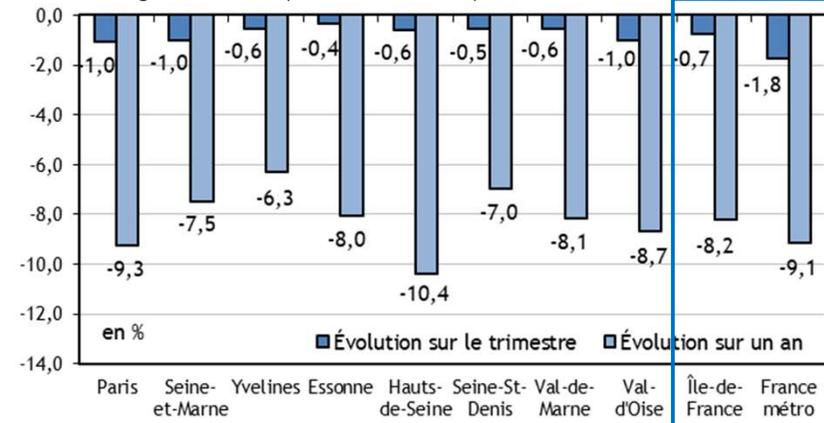
Paris et les Hauts-de-Seine se détachent assez nettement avec des baisses plus fortes qu'au niveau national. C'est en particulier le cas sur un an à Paris (-18,1 % en catégorie A et -9,3 % en catégories A, B, C) et dans les Hauts-de-Seine (-16,4 % en catégorie A et -10,4 % en catégories A, B, C).

Données CVS-CJO 2 ^e trimestre 2022	Effectif cat. A	Évol. sur le trim. (%)	Évol. sur un an (%)	Effectif cat. ABC	Évol. sur le trim. (%)	Évol. sur un an (%)
Paris	114 630	-2,1	-18,1	188 570	-1,0	-9,3
Seine-et-Marne	65 840	-0,2	-13,7	103 310	-1,0	-7,5
Yvelines	64 210	0,2	-11,6	98 380	-0,6	-6,3
Essonne	56 220	0,6	-13,5	88 050	-0,4	-8,0
Hauts-de-Seine	74 490	-0,7	-16,4	112 020	-0,6	-10,4
Seine-St-Denis	114 160	-0,5	-13,1	168 000	-0,5	-7,0
Val-de-Marne	71 030	-0,7	-14,5	106 390	-0,6	-8,1
Val-d'Oise	67 630	-0,6	-14,8	101 050	-1,0	-8,7
Île-de-France	628 200	-0,6	-14,8	965 770	-0,7	-8,2
France métro.	2 944 670	-0,6	-15,6	5 152 130	-1,8	-9,1

Évolution du nombre de demandeurs inscrits par département en catégorie A (données CVS-CJO)

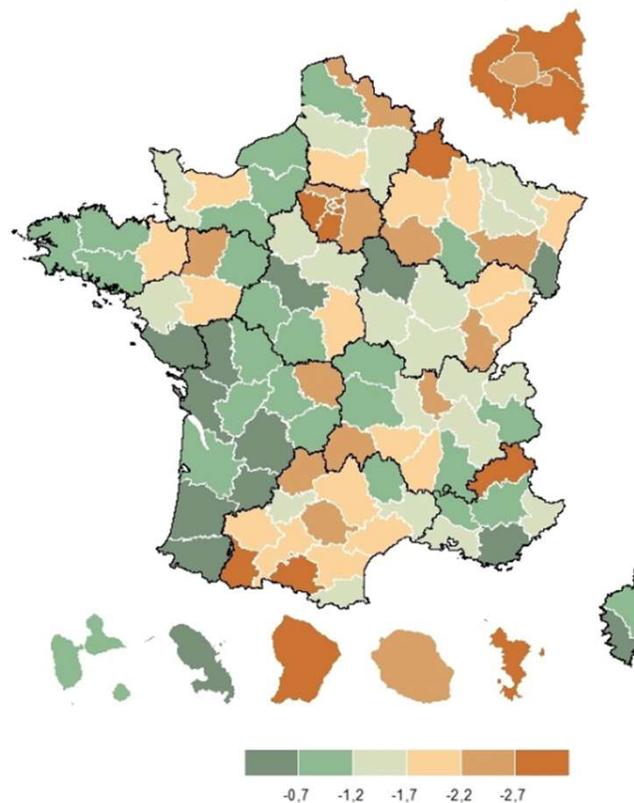


Évolution du nombre de demandeurs inscrits par département en catégories A, B, C (données CVS-CJO)



Demande d'emploi et chômage

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C par département entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 2^e trimestre 2022 (en %, données CVS-CJO)



Demande d'emploi et chômage

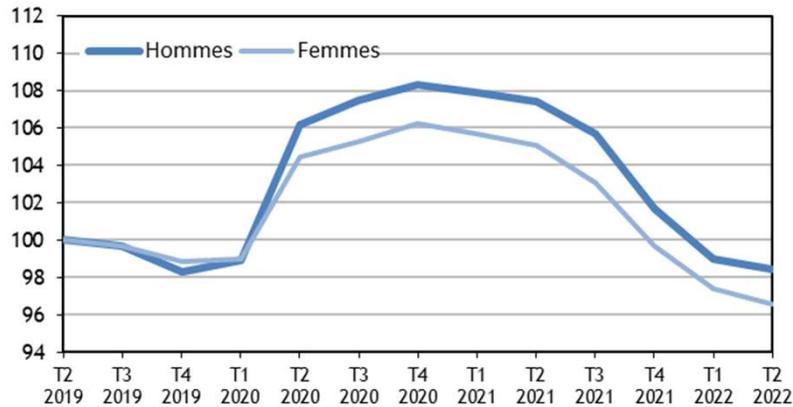
Les demandeurs d'emploi selon le sexe au 2^e trimestre 2022 (catégories A, B, C)

Sur le deuxième trimestre 2022, la diminution de la demande d'emploi francilienne en catégories A, B, C est un peu plus prononcée pour les femmes que pour les hommes (-0,8 % contre -0,6 %).

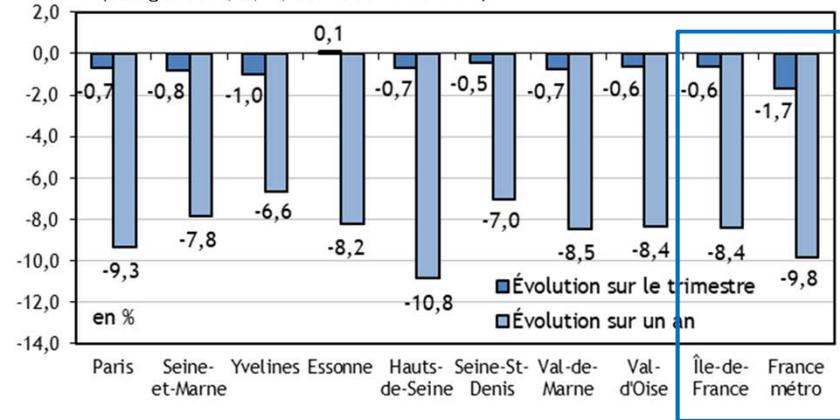
Sur un an, l'évolution est en revanche plus favorable pour les hommes que pour les femmes (-8,4 % contre -8,1 %). L'écart est plus élevé en France métropolitaine (1,3 point).

Sur un an, le Val-d'Oise est le seul département de la région dans lequel la demande d'emploi des femmes recule plus nettement que celle des hommes (-9,0 % contre -8,4 %).

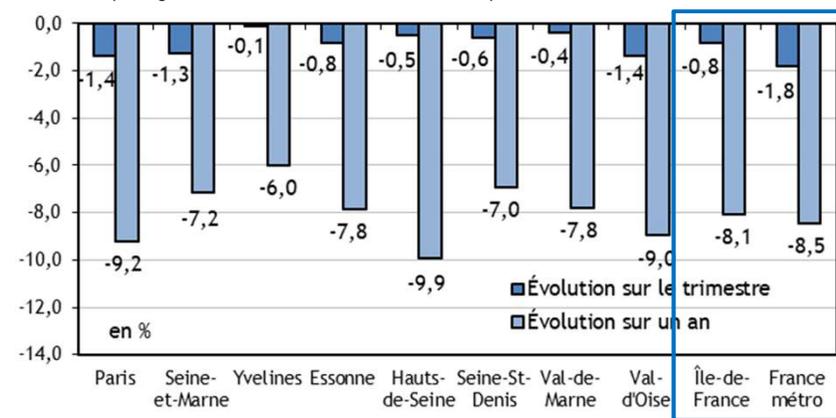
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits selon le sexe
(Île-de-France, catégories A, B, C, données CVS-CJO, Indice 100 au 2^e trim. 2019)



Évolution du nombre d'hommes inscrits à Pôle emploi par département
(catégories A, B, C, données CVS-CJO)



Évolution du nombre de femmes inscrites à Pôle emploi par département
(catégories A, B, C, données CVS-CJO)



Demande d'emploi et chômage

Les demandeurs d'emploi selon l'âge au 2^e trimestre 2022 (catégories A, B, C)

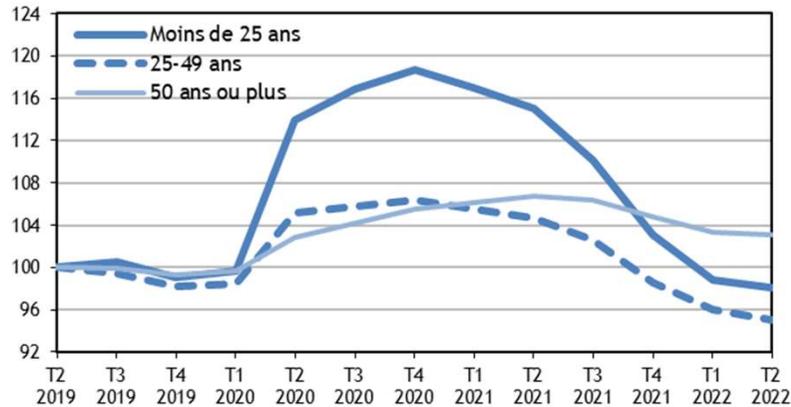
Sur le trimestre, en catégories A, B, C, les demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans bénéficient de la plus forte baisse : -0,9 %, contre -0,7 % pour les moins de 25 ans (jeunes) et -0,3 % pour les 50 ans ou plus (seniors).

Sur un an, ce sont les jeunes qui enregistrent la baisse la plus nette (-14,7 % contre -9,2 % pour les 25-49 ans et -3,5 % pour les seniors).

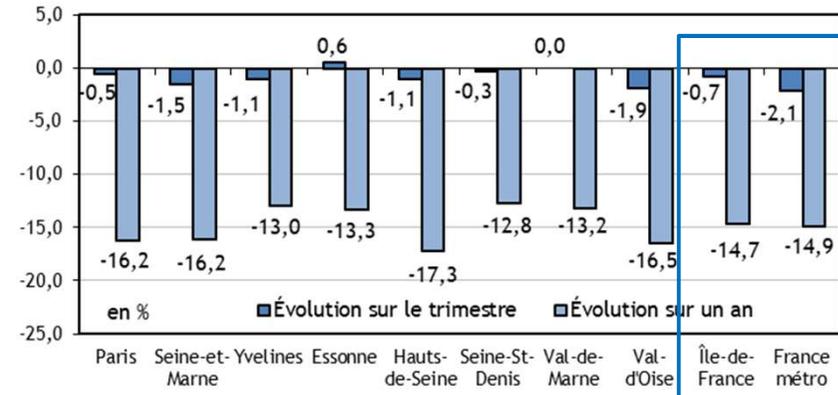
Depuis 2010, l'évolution de la demande d'emploi est très défavorable aux seniors. La part des seniors dans l'ensemble des demandeurs en catégories A, B, C est ainsi passée de 17,4 % au premier trimestre 2010 à 28,4 % au deuxième trimestre 2022.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits selon l'âge

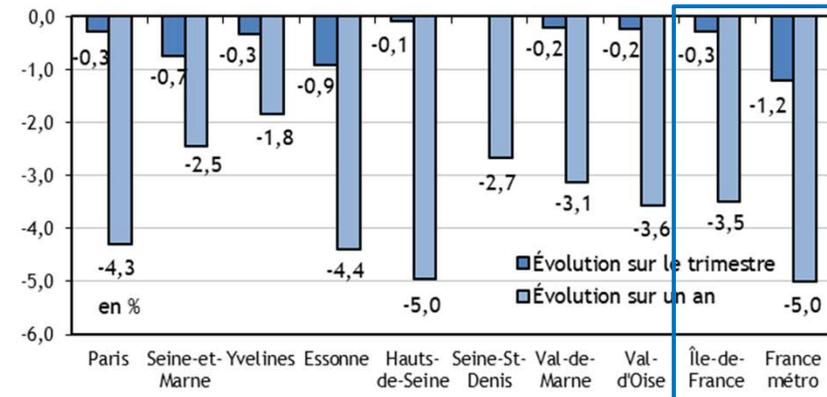
(Île-de-France, catégories A, B, C, données CVS-CJO, Indice 100 au 2^e trim. 2019)



Évolution du nombre de jeunes inscrits à Pôle emploi par département (catégories A, B, C, données CVS-CJO)



Évolution du nombre de seniors inscrits à Pôle emploi par département (catégories A, B, C, données CVS-CJO)



Demande d'emploi et chômage

Les demandeurs d'emploi selon le métier recherché au 2^e trimestre 2022 (catégories A, B, C)

Entre le premier et le deuxième trimestre 2022, la demande d'emploi francilienne en catégories A, B, C diminue dans l'ensemble des domaines professionnels, à l'exception de la communication, information, art, spectacle (+0,9 %) et de l'informatique, télécommunications (+0,4 %)

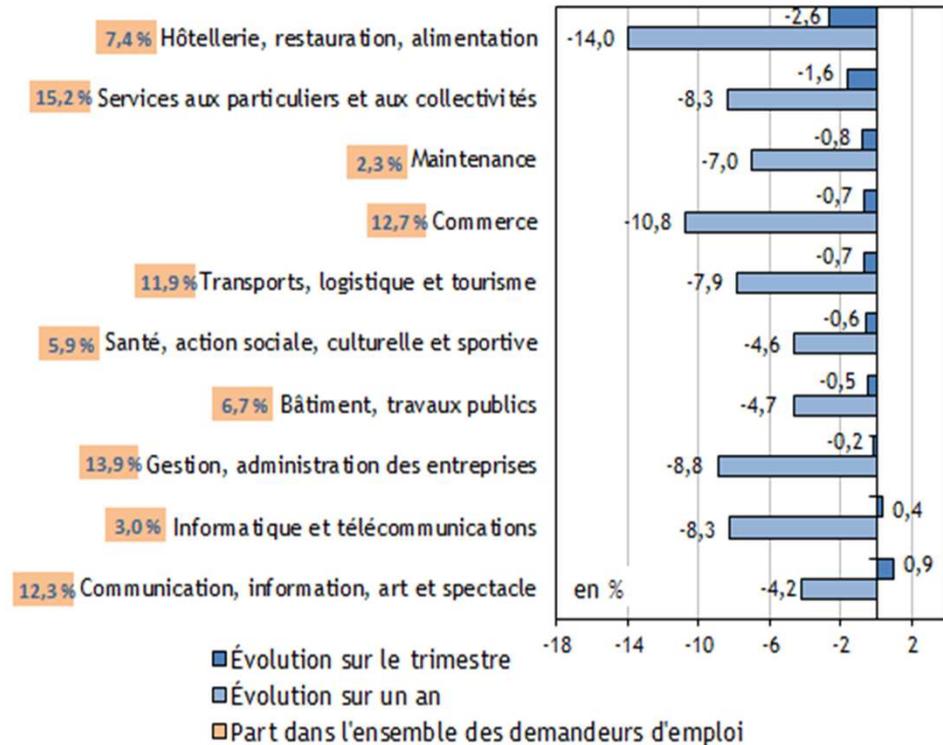
C'est particulièrement le cas pour les métiers de l'hôtellerie, restauration, alimentation, dont la demande recule de 2,6 % sur le trimestre et de 14,0 % sur un an. Ces métiers sont recherchés par 7,4 % des demandeurs d'emploi.

Les métiers des services aux particuliers et aux collectivités sont ceux qui contribuent le plus à la baisse du nombre de demandeurs d'emploi sur le trimestre (-2 400, soit -1,6 %). Ce sont les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi (agents d'entretien, assistants maternels, agents de gardiennage et de sécurité, employés de maison...).

Sur un an, en revanche, la contribution la plus forte est celle des métiers du commerce (-14 860, soit -10,8 %), qui regroupent 12,7 % des demandeurs.

Les recherches d'emploi dans les métiers de l'informatique et télécommunications diminuent également très nettement sur un an (-8,3 %, soit -2 580) mais ne concernent que 3,0 % des demandeurs.

Demandeurs d'emploi par principaux domaines professionnels (Île-de-France, catégories A, B, C, données CVS-CJO)



Lecture : au 2^e trimestre 2022, en Île-de-France, les demandeurs recherchant un emploi dans l'hôtellerie, restauration, alimentation représentent 7,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Leur nombre recule de 2,6 % sur le trimestre et de 14,0 % sur l'année.

Demande d'emploi et chômage

Les demandeurs d'emploi de longue durée et ceux ayant des droits au RSA au 2^e trimestre 2022

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C inscrits depuis un an ou plus reste orienté à la baisse au deuxième trimestre 2022 (-3,4 %, soit -14,3 % depuis le deuxième trimestre 2021, contre -2,1 % pour les inscrits depuis moins d'un an). Ces demandeurs représentent 46,8 % des demandeurs franciliens, contre 50,1 % il y a un an.

Au quatrième trimestre 2021, si la conjoncture économique se maintenait, un demandeur d'emploi resterait, en moyenne, inscrit 323 jours à Pôle emploi. C'est 9 jours de plus qu'au troisième trimestre 2021*.

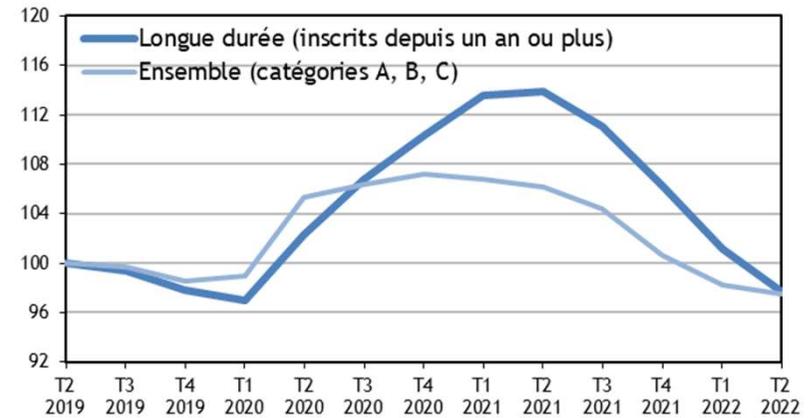
En baisse de 0,1 point sur un an, la part des demandeurs d'emploi ayant des droits payables au RSA en Île-de-France s'établit à 13,9 % au deuxième trimestre 2022. Elle varie de 11,5 % en Essonne à 16,7 % en Seine-Saint-Denis.

* « Durée de chômage (4^e trimestre 2021) », Statistiques et indicateurs, mars 2022, Pôle emploi.

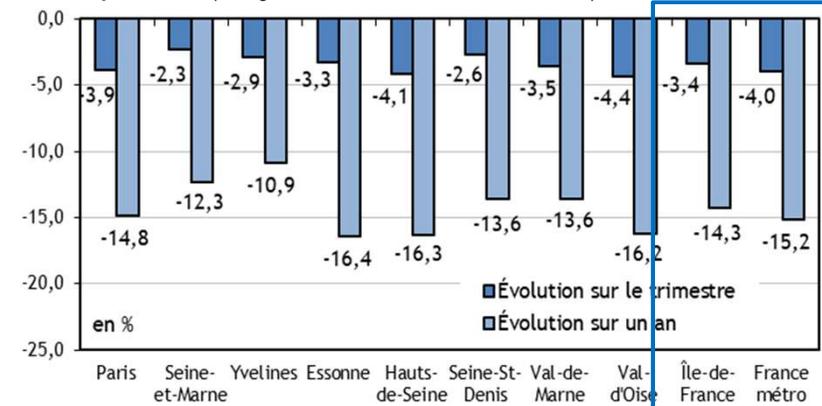
Part des demandeurs d'emploi inscrits ayant des droits payables au RSA (catégories A, B, C, en %)										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-St-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métro.
2 ^e trim. 2022	13,2	13,8	12,9	11,5	14,5	16,7	13,5	13,4	13,9	13,9
2 ^e trim. 2021	13,3	13,6	12,8	11,2	14,9	16,8	13,6	13,6	14,0	14,0

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée

(Île-de-France, catégories A, B, C, données CVS-CJO, Indice 100 au 2^e trim. 2019)



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée par département (catégories A, B, C, données CVS-CJO)



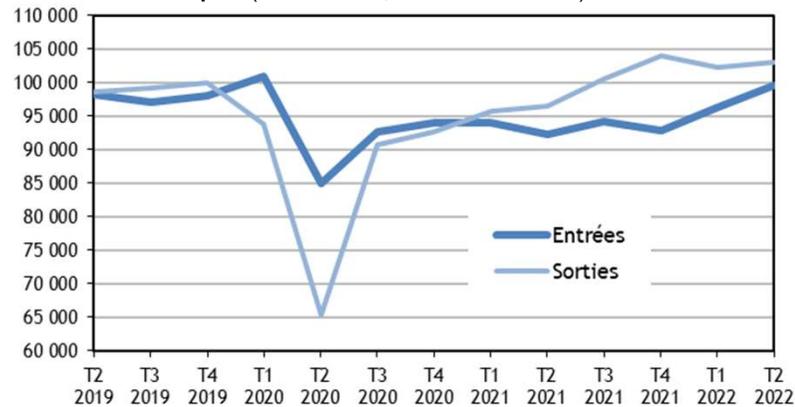
Demande d'emploi et chômage

Les entrées et les sorties de Pôle emploi au 2^e trimestre 2022

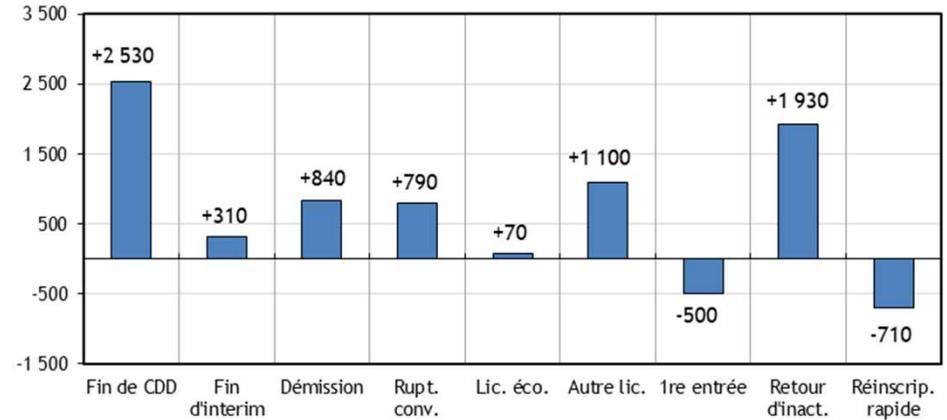
Entre le premier et le deuxième trimestre 2022, la diminution du nombre d'inscrits en catégories A, B, C intervient dans un contexte de hausse, des entrées (+3,4 %, soit +3 280) et des sorties, des catégories A, B, C de Pôle emploi (+0,8 %, soit +860).

Le grand nombre de motifs indéterminés rend délicate l'interprétation des motifs d'entrée et de sortie. Sur un an, la hausse du nombre d'entrées (+7,9 %) s'explique, notamment, par la progression des inscriptions pour fin de contrat et retour d'inactivité. Parallèlement, la hausse du nombre de sorties (+6,8 %) est surtout liée aux défauts d'actualisation, dont une partie correspond à des reprises d'emploi non déclarées.

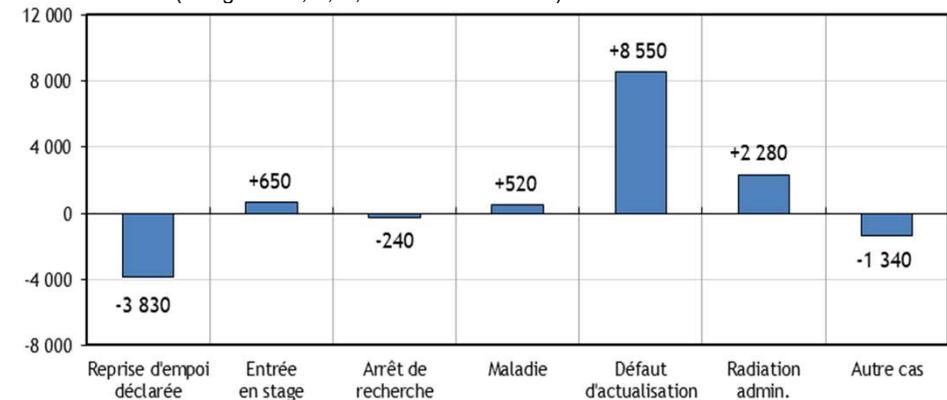
Nombre moyen des entrées et des sorties des catégories A, B et C de Pôle emploi (Île-de-France, données CVS-CJO)



Variation sur un an des entrées à Pôle emploi par principaux motifs (catégories A, B, C, données CVS-CJO)



Variation sur un an des sorties de Pôle emploi par principaux motifs (catégories A, B, C, données CVS-CJO)



Demande d'emploi et chômage

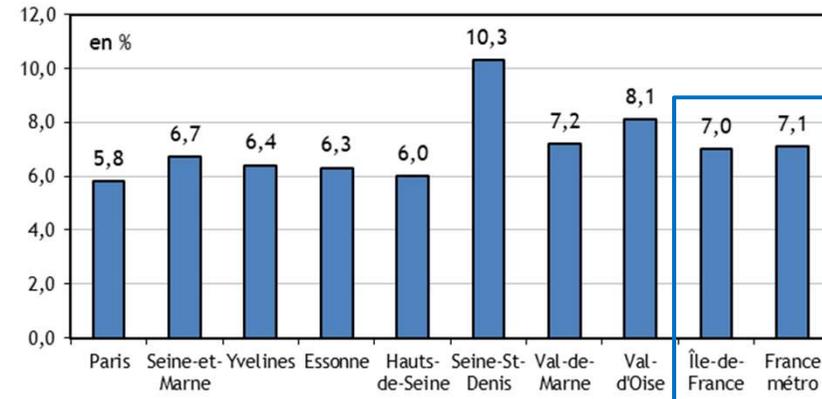
Le taux de chômage au 1^{er} trimestre 2022

Au premier trimestre 2022, en Île-de-France, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) diminue légèrement (-0,1 point au premier trimestre 2022, après -0,5 point au quatrième trimestre) et atteint 7,0 % de la population active (Insee). Le taux métropolitain diminue également de 0,1 point et atteint 7,1 % de la population active.

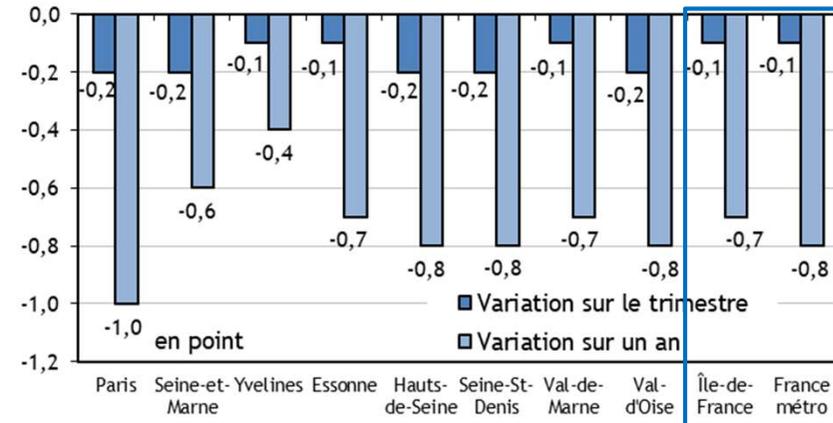
Le taux de chômage baisse dans l'ensemble des départements, de 0,1 ou 0,2 point. Les taux de chômage les plus hauts se trouvent en Seine-Saint-Denis (10,3 %), dans le Val-d'Oise (8,1 %) et le Val-de-Marne (7,2 %). Les plus faibles se trouvent à Paris (5,8 %), dans les Hauts-de-Seine (6,0 %) et dans les Yvelines (6,4 %).

Le taux de chômage de l'ensemble des régions métropolitaines change de -0,2 à +0,2 point. Les variations du taux de chômage francilien sont donc conformes à une tendance métropolitaine de quasi-stabilité. Cependant, en ce qui concerne les régions autres que l'Île-de-France, les taux de chômage sont sensiblement inférieurs à leur niveau d'avant-crise, de -0,8 point (Grand Est et Auvergne Rhône-Alpes) à -1,4 point (Corse). Le taux de chômage francilien, qui n'est qu'à 0,2 point en-dessous de son niveau du quatrième trimestre 2019, se différencie de ceux des autres régions métropolitaines par sa proximité avec son niveau d'avant-crise.

Taux de chômage localisé au 1^{er} trimestre 2022
(données CVS-CJO semi-définitives)



Variation du taux de chômage localisé entre le 4^e trimestre 2021 et le 1^{er} trimestre 2022 (données CVS-CJO semi-définitives)



Tensions sur le marché du travail

Les offres d'emploi collectées* par Pôle emploi au 2^e trimestre 2022

Pôle emploi n'enregistre qu'une partie des offres d'emploi disponibles, plus ou moins importante selon les métiers. L'évolution du nombre de ces offres ne reflète que celle de la part de Pôle emploi, et non l'évolution des offres recueillies par les autres acteurs de diffusion de l'emploi.

Au deuxième trimestre 2022, 53 410 offres d'emploi ont été collectées en moyenne par Pôle emploi en Île-de-France (données CVS-CJO), dont 39 040 concernent des emplois durables (CDI ou CDD de plus de six mois).

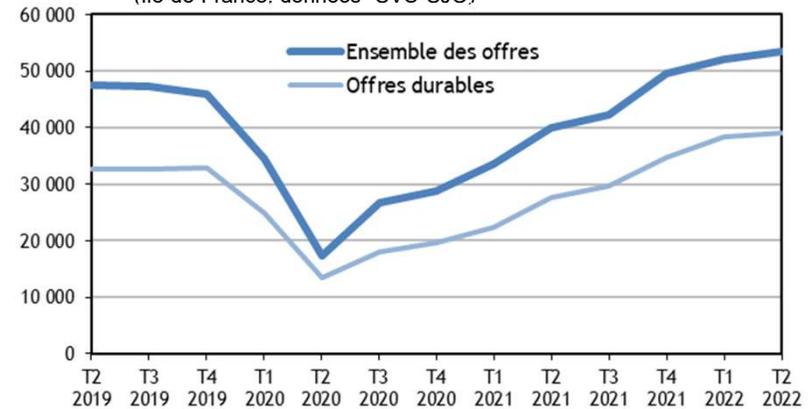
La croissance des offres d'emploi ralentit de nouveau sur le trimestre (+2,3 % après +5,3 % au premier trimestre 2022), en particulier celle des offres durables (+1,9 % après 10,1 %).

Ainsi, après avoir perdu 28 550 entre le quatrième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2020, le nombre d'offres d'emploi a progressé de 35 980 depuis.

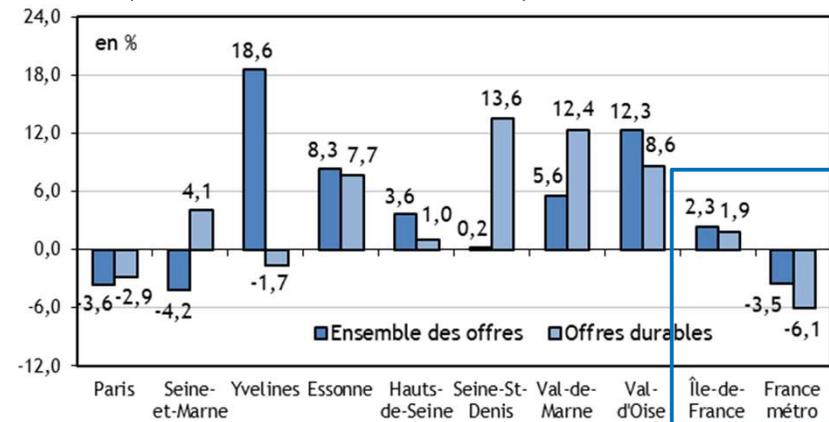
Au sein de la région, les Yvelines sont le département qui enregistre la plus forte hausse du nombre d'offres d'emploi sur le trimestre (+18,6 %). Cette progression concerne essentiellement des emplois temporaires. Le nombre d'offres diminue en revanche à Paris (-3,6 %) et en Seine-et-Marne (-4,2 %).

* Ensemble des offres directement déposées à Pôle emploi.

Nombre d'offres d'emploi collectées
(Île-de-France, données CVS-CJO)



Évolution sur le trimestre des offres d'emploi collectées
(Île-de-France, données CVS-CJO, en %)



Tensions sur le marché du travail

Les tensions sur le marché du travail francilien au 2^e trimestre 2022

Le taux de tension sur le marché du travail francilien s'établit à 0,61 point en moyenne au deuxième trimestre 2022, soit 61 nouvelles offres d'emploi enregistrées au cours de cette période pour 100 nouvelles demandes d'emploi (données brutes, non corrigées des variations saisonnières).

Ce ratio « offres sur demandes » augmente de 0,1 point par rapport à celui du deuxième trimestre 2021. Cette évolution s'explique par une hausse du nombre d'offres d'emploi collectées (+30,4 %) supérieure à celle du nombre de demandes enregistrées par Pôle emploi (+8,2 %).

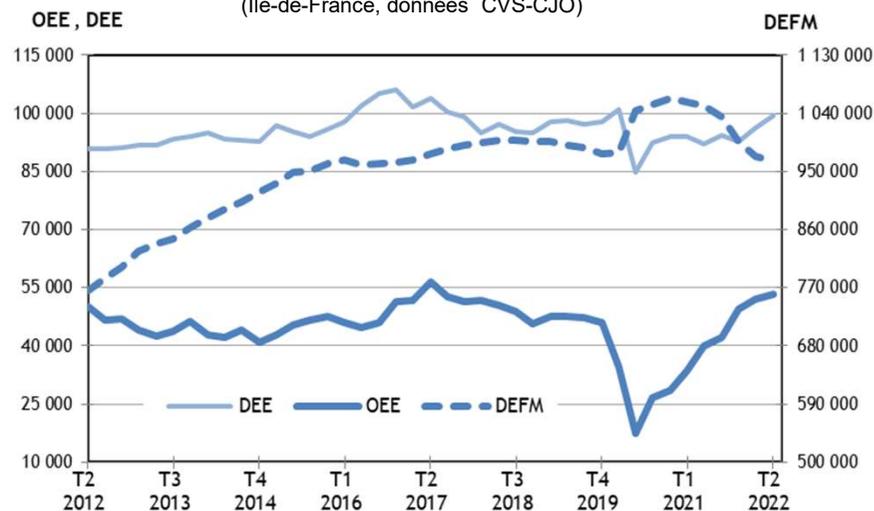
De son côté, le recul du nombre de demandeurs d'emploi sur un an en catégories A, B, C (-8,2 % en données brutes) va dans le sens d'un accroissement des tensions sur le marché du travail.

Le taux d'écoulement est en hausse sur le trimestre : 56,5 % des chômeurs inscrits depuis plus d'un an, ou entrés au cours des 12 derniers mois, sont sortis des fichiers de Pôle emploi au deuxième trimestre 2022, contre 55,4 % au trimestre précédent. Ce taux est inférieur à son niveau du deuxième trimestre 2021 (58,6 %).

Le taux d'offres d'emploi de plus de six mois, indicateur de qualité de l'emploi, est de 72,1 %. Il gagne 4,3 points par rapport à l'année passée.

Le taux de satisfaction des offres (72,8 %) est plus élevé qu'au trimestre précédent (71,7 %) mais inférieur à celui du deuxième trimestre 2021 (77,8 %).

Les tensions sur le marché du travail
(Île-de-France, données CVS-CJO)



OEE : offres d'emploi ; DEE : demandes d'emploi ;
DEFM : nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C.

Tensions sur le marché du travail

Les tensions selon les métiers au 2^e trimestre 2022

Indicateurs de tension au 2 ^e trimestre 2022 en Île-de-France - Zoom sur quelques métiers -	Taux de tension au T2 2021(1)	Taux de tension au T2 2022	Taux d'offres d'emploi de plus de 6 mois au T2 2022 (2)	Taux d'écoulement des DE sur un an au T2 2022 (3)	Nbr. moyen de DEFM en cat. ABC au T2 2022	Évol. de la DEFM en catégorie ABC sur un an (%)	Évol. des offres d'emploi sur un an (%)	Taux de satisfaction des offres d'emploi au T2 2022 (4)	Part des recrutements envisagés difficiles (%)
Cadres du bâtiment et des travaux publics	0,73	0,99	96,7	57,7	6 657	-3,6	46,5	71,3	51,1
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	2,65	3,08	88,9	59,0	9 973	-5,9	28,0	70,7	42,4
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	0,85	1,30	88,2	59,3	4 878	-13,7	48,4	60,1	43,7
Conducteurs de véhicules	0,40	0,37	67,5	54,1	43 307	-6,2	2,3	75,5	39,8
Cadres des services admin., comptables, financiers	0,40	0,64	85,9	57,1	32 750	-9,1	71,0	71,4	34,0
Ingénieurs de l'informatique	0,44	1,00	97,6	59,4	16 569	-10,8	157,0	44,3	64,8
Personnels d'études et de recherche	0,31	0,58	88,9	62,5	6 182	-13,6	85,2	58,2	48,8
Cadres de la banque et des assurances	0,24	0,19	84,1	55,2	3 320	-10,0	-19,9	66,2	46,9
Vendeurs	0,44	0,47	74,0	60,5	39 019	-12,0	15,0	68,8	15,8
Employés, agents de maîtrise hôtellerie-restauration	0,35	0,60	74,1	62,3	21 667	-19,5	94,9	73,6	28,5
Agents d'entretien	0,19	0,25	59,7	54,0	39 518	-7,3	38,4	80,8	21,1
Professionnels des arts et des spectacles	0,32	0,13	40,8	37,2	90 510	-2,4	-54,4	84,9	13,3
Aides-soignants	0,49	0,49	79,4	59,3	13 348	-2,7	18	70,3	58,1
Ensemble des familles professionnelles	0,51	0,61	72,1	56,5	953 278	-8,2	30,4	72,8	36,6

(1) Rapport entre le flux d'offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi durant trois mois au flux des demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à Pôle emploi durant la même période. Lecture : il y a 0,99 offre d'emploi enregistrée pour une demande au 2^e trimestre 2022, contre 0,73 au 2^e trimestre 2021 pour les cadres du bâtiment et des travaux publics.

(2) Cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres déposées à Pôle emploi, selon la famille professionnelle.

(3) Lecture : 60,5 % des demandeurs d'emploi cherchant un métier de vendeur inscrits 12 mois auparavant, ou entrés au cours de l'année, ne sont plus inscrits à Pôle emploi au 2^e trimestre 2022.

(4) Rapport entre les offres d'emploi satisfaites enregistrées à Pôle emploi satisfaites et le volume total des offres d'emploi traitées et sorties du fichier de Pôle emploi.

Le redémarrage de l'activité économique, dès le deuxième trimestre 2020, provoque un rebond des tensions sur le marché du travail, en lien avec une forte augmentation des offres d'emploi et une forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi. Depuis trois trimestres, le taux de tension francilien se stabilise à un niveau supérieur à celui d'avant-crise mais reste inférieur à celui du marché du travail métropolitain.

Au deuxième trimestre 2022, les tensions sont élevées pour les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance (plus de 3 offres pour 1 demande). 88,9 % des offres d'emploi dans ces métiers sont durables, contre 72,1 % dans l'ensemble des métiers. Sur un an, le taux de tension progresse nettement pour les ingénieurs de l'informatique (+0,56 point), sous l'effet d'une très forte hausse des offres d'emploi (+157 %). Dans ces métiers, seulement 44,3 % des offres sont satisfaites dans l'année, tandis que 64,8 % des recrutements envisagés sont jugés difficiles par les employeurs.

Emploi

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) au 1^{er} trimestre 2022

Près de 1 832 000 déclarations préalables à l'embauche (DPAE) tous contrats confondus (hors contrats intérimaires) ont été conclues au premier trimestre 2022 en Île-de-France, dont 466 200 en « contrats durables » (contrats à durée déterminée de plus de six mois et contrats à durée indéterminée).

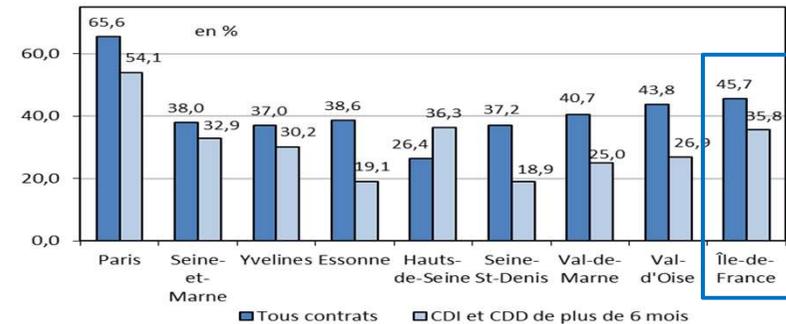
Au premier trimestre 2022, le nombre de DPAE augmente nettement en Île-de-France par rapport au même trimestre 2021 : +45,7 % pour l'ensemble des contrats et +35,8 % pour les contrats durables. Le nombre d'intentions d'embauches redescend toutefois à un niveau inférieur à celui qui prévalait en 2019, avant le déclenchement de la crise sanitaire.

Au sein de la région, Paris affiche les plus fortes hausses sur la période (+65,6 % pour l'ensemble des contrats et +54,1 % pour les contrats durables). Les Hauts-de-Seine enregistrent la plus faible progression des huit départements (+26,4 % tous contrats confondus).

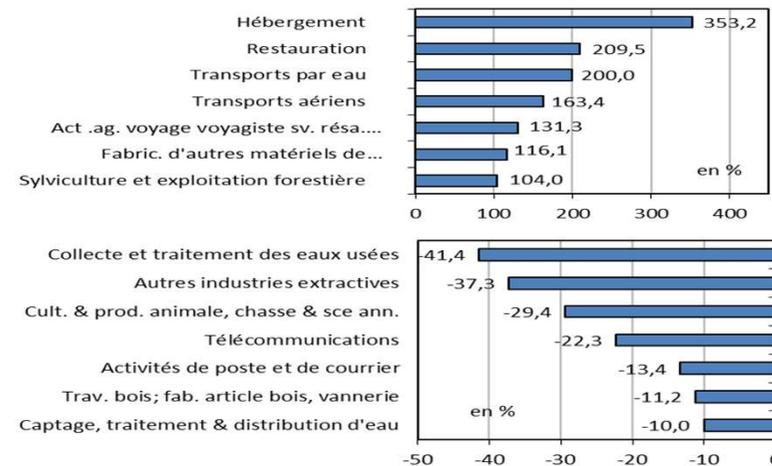
Les DPAE en contrats durables augmentent plus fortement dans les services (+43,7 %) et le commerce (+38,1 %), que dans l'industrie (+27,6 %). Elles baissent dans la construction (-1,0 %).

Une répartition plus fine des DPAE par secteur d'activité laisse apparaître les secteurs qui enregistrent les plus fortes progressions de contrats durables (hébergement, restauration, transports par eau et transports aériens) et ceux qui connaissent les plus fortes diminutions (collecte et traitement des eaux usées et autres industries extractives).

Évolution annuelle des DPAE par département (T1 2022 / T1 2021)



Évolution annuelle des DPAE en contrat durables par secteurs 7 plus fortes hausses / 7 plus fortes baisses (T1 2022 / T1 2021)



Emploi

L'emploi salarié au 1^{er} trimestre 2022

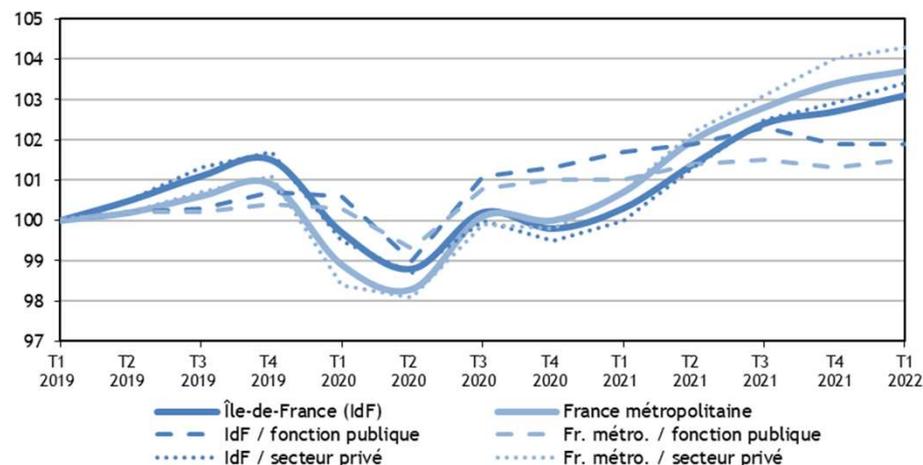
Depuis la validité du T1 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) est élargi au-delà du champ privé en incluant l'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs.

Au premier trimestre 2022, en Île-de-France, l'emploi salarié augmente légèrement : +0,3 % après +0,3 % au quatrième trimestre, soit +21 300 emplois au premier trimestre. Cette augmentation suit celle du secteur privé (+0,4 % après +0,5 %). L'emploi du secteur public stagne (+0,0 % après -0,4 %).

L'emploi salarié croît au même rythme en France métropolitaine (+0,3 % après +0,6 %). Le secteur public y est légèrement plus dynamique (+0,2 % après -0,2 %).

L'emploi salarié diminue légèrement en Essonne (-0,2 % soit -760 emplois) et dans le Val-de-Marne (-0,1 % soit -510 emplois). Ces baisses s'expliquent par une diminution de 1 200 emplois dans l'intérim en Essonne et de 500 emplois dans le tertiaire non-marchand dans le Val-de-Marne. Dans les autres départements, l'emploi salarié augmente ; les plus fortes hausses correspondant à Paris (+0,8 %) et à la Seine-et-Marne (+0,5 %).

Évolution de l'emploi salarié (données CVS, indice 100 au 1^{er} trimestre 2019)



Emploi salarié par département (données CVS)	Nombre d'emplois au T1 2022	T1 2022 / T4 2021		T1 2022 / T1 2021	
		Variation	%	Variation	%
Paris	1 908 170	14 250	0,8	85 090	4,7
Seine-et-Marne	493 080	2 340	0,5	11 500	2,4
Yvelines	539 110	560	0,1	3 550	0,7
Essonne	484 420	-760	-0,2	6 660	1,4
Hauts-de-Seine	1 102 110	1 680	0,2	22 940	2,1
Seine-Saint-Denis	664 090	2 750	0,4	15 450	2,4
Val-de-Marne	549 040	-510	-0,1	9 520	1,8
Val-d'Oise	407 460	970	0,2	9 520	2,4
Île-de-France	6 147 470	21 280	0,3	164 220	2,7
France métr.	25 926 360	77 190	0,3	733 800	2,9

Emploi

L'emploi salarié par secteur au 1^{er} trimestre 2022

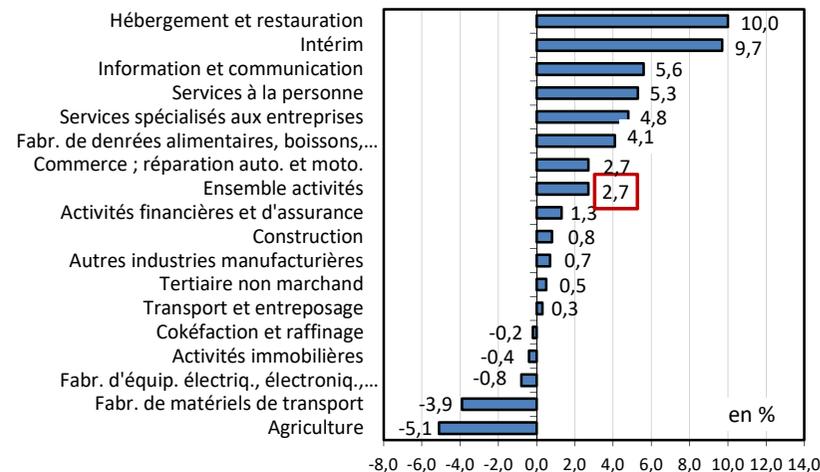
Au premier trimestre 2022, la croissance de l'emploi salarié francilien est surtout induite par celle du tertiaire marchand hors intérim (+0,6 % après +0,3 %, soit +22 800 salariés).

L'emploi salarié diminue légèrement dans l'industrie (-0,2 % après -0,3 %, soit -700 salariés). Il repart à la hausse dans la *fabrication d'autres produits industriels* (+0,4 % après -0,4 %), tandis qu'il diminue dans les autres secteurs de l'industrie. En particulier, les effectifs baissent pour la *fabrication de matériels de transports* pour le onzième trimestre consécutif (-1,1 % après -0,7 %, soit -800 salariés).

L'emploi salarié est stable dans la construction pour le deuxième trimestre consécutif (+0,0 % après +0,0 %). En France Métropolitaine, l'emploi dans la construction augmente légèrement (+0,1 % après +0,4 %).

La hausse de l'emploi salarié dans le tertiaire marchand hors intérim est principalement induite par deux contributions : celle des *activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien* (+1,1 % soit +11 300 salariés) et celle de l'*Information et communication* (+2,4 % soit +10 800 salariés). La croissance de ces deux secteurs est continue depuis cinq trimestres.

Évolution de l'emploi salarié entre le 1^{er} trimestre 2021 et le 1^{er} trimestre 2022 dans les principaux secteurs d'activité (Île-de-France, données CVS)



Emploi salarié par secteur d'activité (IdF, données CVS)	Nombre d'emplois au T1 2022	T1 2022 / T4 2021		T1 2022 / T1 2021	
		Variation	%	Variation	%
Agriculture	5 950	20	0,4	-320	-5,1
Industrie	421 390	-680	-0,2	-110	0,0
Construction	333 630	-30	0,0	2 570	0,8
Commerce	734 110	2 240	0,3	19 300	2,7
Services marchands hors intérim	2 947 680	20 510	0,7	123 750	4,4
Tertiaire non marchand	1 576 850	1 460	0,1	7 700	0,5
Intérim	127 860	-2 230	-1,7	11 340	9,7
Secteur privé	4 964 590	21 400	0,4	162 610	3,4
Fonction Publique	1 182 880	-110	0,0	1 610	0,1
Ensemble des secteurs	6 147 470	21 280	0,3	164 220	2,7

Mouvements de main d'œuvre

Les mouvements de main d'œuvre au 1^{er} trimestre 2022

Les séries des mouvements de main-d'œuvre recensent les embauches (ou entrées) et les fins de contrat (ou sorties) par nature de contrat (CDI ou CDD hors missions d'intérim), par motif de sortie et par secteur d'activité. Elles sont basées sur les déclarations des établissements de France métropolitaine du champ privé hors agriculture, hors contrats intérimaires et hors particuliers employeurs. Les transferts entre établissements d'une même entreprise ne sont pas comptabilisés.

Au premier trimestre 2022, en Île-de-France, 1 860 700 contrats sont signés dans le secteur privé (données CVS, champ MMO), soit 0,7 % de moins qu'au trimestre précédent. Le nombre de contrats signés s'éloigne légèrement de son niveau d'avant-crise (98,8 % par rapport au quatrième trimestre 2019). Les signatures en CDI sont au-dessus du leur (108,1 %), les signatures en CDD (97,0 %) en dessous.

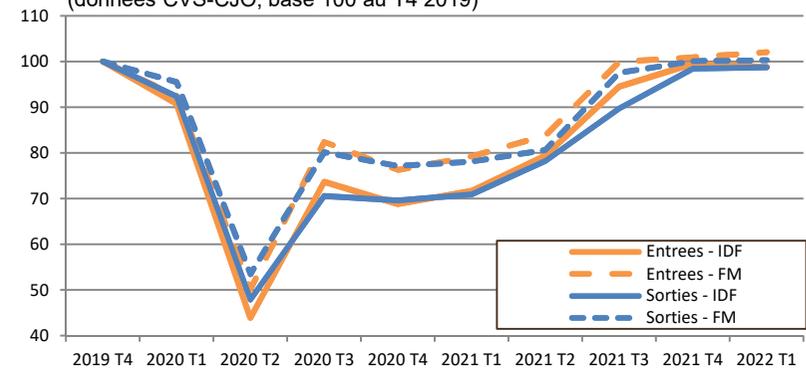
1 867 400 contrats prennent fin au premier trimestre 2022, soit 0,3 % de plus qu'au trimestre précédent. Ainsi, le nombre de fins de contrats en Île-de-France se rapproche de son niveau d'avant crise (98,7 %). Les fins de contrats en CDI sont très au-dessus du leur (116,7 %), ce qui n'est pas le cas pour les CDD (95,4 %).

Il y a 5 000 fins de contrats en plus par rapport au trimestre précédent. Les variations sont de sens opposés selon les types de contrats : 19 000 fins de CDI en plus, 14 000 fins de CDD en moins.

Embauches et fins de contrats de travail par secteur d'activité et type de contrat en Île-de-France (données CVS-CJO)

	Niveau (en milliers)	Evolution trimestrielle (en %)				Rapport T/T4 2019 (en %)	
		T1 2022	T2 2021	T3 2021	T4 2021	T1 2022	T1 2022
Entrées	Ensemble	1861	10,8	18,9	5,3	-0,7	98,8
	Industrie	32	6,4	10,5	4,3	-0,1	99,1
	Construction	42	0,3	-1,8	2,4	-0,8	104,9
	Tertiaire	1 787	11,2	19,7	5,4	-0,7	98,6
	CDD	1 532	9,6	19,3	5,2	-0,3	97,0
CDI	328	16,2	16,9	6,0	-2,6	108,1	
Sorties	Ensemble	1867	10,3	14,7	9,8	0,3	98,7
	Industrie	33	9,9	5,4	5,2	3,7	102,6
	Construction	45	7,5	1,2	6,9	4,9	118,0
	Tertiaire	1 789	10,4	15,3	9,9	0,1	98,3
	CDD	1 522	10,8	16,5	8,3	-0,9	95,4
CDI	345	8,3	6,1	17,3	5,8	116,7	

Mouvements de main d'œuvre (données CVS-CJO, base 100 au T4 2019)



Emploi

L'activité intérimaire au 1^{er} trimestre 2022

Avertissement : les données de l'intérim sont sensiblement révisées ce trimestre, en particulier dans le secteur de la construction. Les causes de ces révisions sont :

- L'intégration tardive de déclarations sociales nominatives a un effet à la hausse sur l'année 2019, qui définit le niveau d'avant-crise.
- Le redressement du secteur pour certains établissements.
- La campagne annuelle de correction des variations saisonnières.

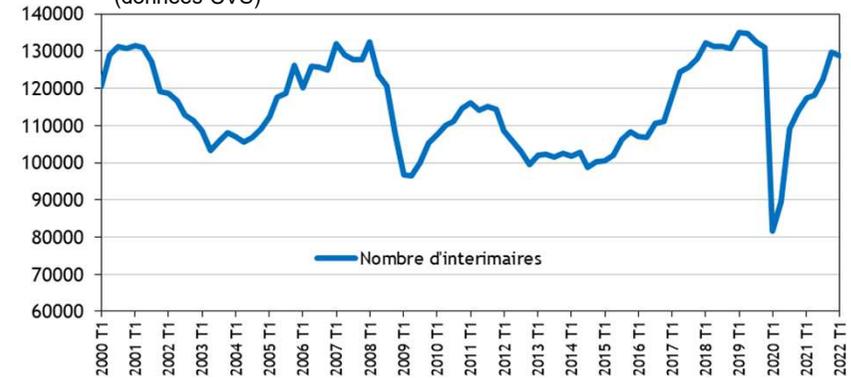
Sur le premier trimestre 2022, le nombre d'intérimaires francilien baisse : -0,7 %, (soit -900 intérimaires), après +5,9 % au trimestre précédent. L'emploi intérimaire s'éloigne légèrement de son niveau d'avant-crise : en mars 2022, le nombre d'intérimaires correspond à 98,3 % de son niveau de décembre 2019, contre 104,5 % en France métropolitaine. La baisse est plus importante ce trimestre à l'échelle nationale (-1,7 % au premier trimestre 2022).

Le nombre d'intérimaires dans l'industrie augmente nettement : +3,0 % au premier trimestre (+600). Cette croissance est principalement due à la *production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné* (+200) et à la *production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution* (+200).

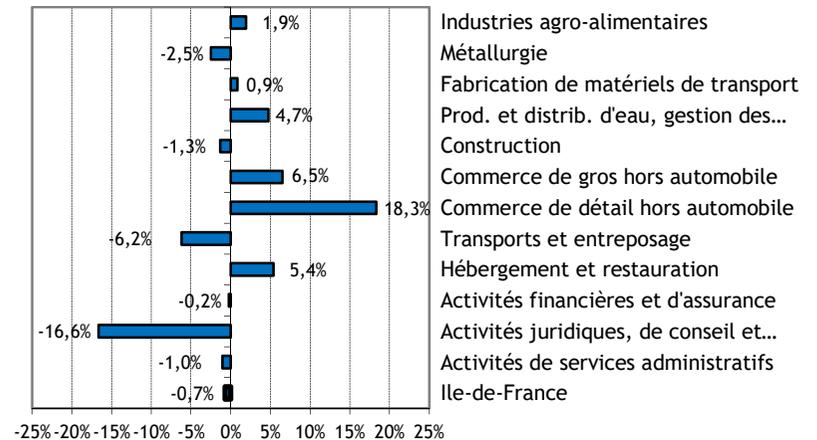
Dans la construction, le nombre d'intérimaires diminue : -1,3 % (-400). Le nombre d'intérimaires dans la construction reste en-dessous de son niveau d'avant-crise.

Dans le tertiaire, le nombre d'intérimaires est également en repli : -1,4 % (-1 200). Cette baisse est surtout due à celles du *transport et entreposage* (-1800) et des *activités juridiques, de conseil...* (-900). Le *Commerce de détail* est, au contraire, dans une dynamique très favorable ; il croît de 18,3 %. Le nombre d'intérimaires dans le tertiaire est égal à son niveau d'avant-crise.

Évolution du nombre d'intérimaires en fin de trimestre (données CVS)



Évolution du nombre d'intérimaires en fin de trimestre par principaux secteurs d'activité (données CVS)



Accompagnement des mutations économiques

Les demandes d'activité partielle au 2^e trimestre 2022

En Île-de-France, au cours du deuxième trimestre 2022, 5 439 décisions d'autorisations d'activité partielle* ont été notifiées par les services des Drieets/Ddets. Elles correspondent à 121 millions d'heures autorisées à être chômées.

Paris, concentre 36 % des demandes d'activité partielle dans la région, ce qui correspond à plus de 23 millions d'heures autorisées. Les activités de services administratifs (27 %) et le transport et entreposage (23 %) sont les secteurs les plus demandeurs.

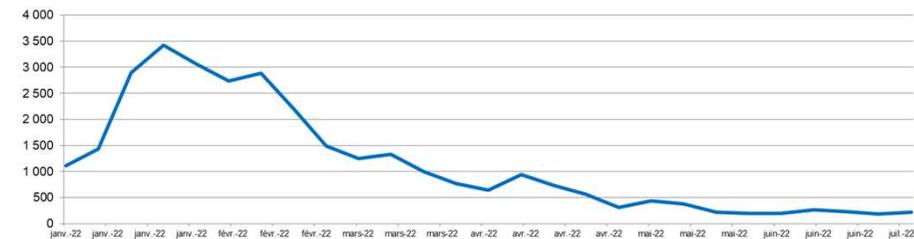
Entre le 1^{er} mars 2020 et le 30 juin 2022, près de 624 000 décisions d'autorisations d'activité partielle ont été notifiées par les services de la Drieets/Ddets Île-de-France. Le deuxième trimestre 2022 confirme la diminution régulière avec en moyenne moins de 500 autorisations par semaine.

Quatre secteurs concentrent 70 % du nombre d'heures autorisées : le transport et entreposage (28 %), les activités de services administratifs et de soutien (18 %), l'hébergement-restauration (15 %) et arts spectacles et activités récréatives (9 %).

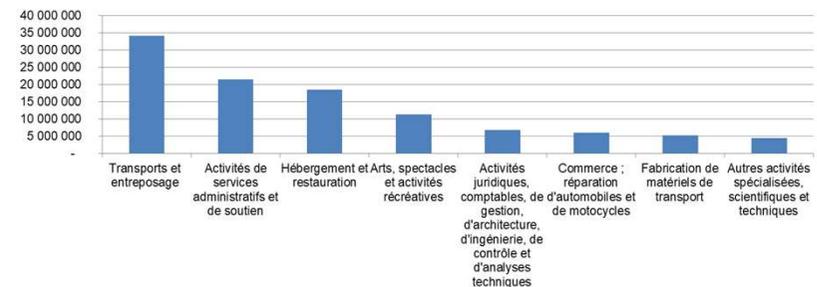
* Habituellement, on utilise dans cette synthèse uniquement les décisions ayant le motif de recours « Conjoncture économique ». En raison du contexte actuel, cette synthèse regroupe tous les motifs.

Autorisations d'activité partielle et heures associées au T2 2022	Île-de-France	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Autorisations	5 439	1 952	529	511	326	678	701	411	331
avril	3 026	1 104	254	243	181	368	405	274	197
mai	1 426	552	169	136	74	174	171	81	69
juin	987	296	106	132	71	136	125	56	65
heures (en milliers)	121 701	23 450	14 441	8 483	2 062	21 935	39 998	3 267	8 065
avril	39 564	10 955	1 612	1 787	879	14 424	5 811	2 378	1 717
mai	41 348	8 536	11 562	4 899	960	6 476	4 286	452	4 177
juin	40 788	3 958	1 267	1 797	224	1 034	29 901	437	2 170

Évolution hebdomadaire du nombre d'autorisations d'activité partielle depuis le 1^{er} janvier 2022



Secteurs d'activité qui concentrent le plus d'heures autorisées au 2^e trimestre 2022



Accompagnement des mutations économiques

Les plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) et les ruptures conventionnelles collectives (RCC) au 2^e trimestre 2022

Au deuxième trimestre 2022, 54 procédures de PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) et 12 procédures de RCC (Rupture Conventionnelle Collective) ont été enregistrées en Île-de-France. 2 878 emplois menacés* par des PSE et 596 par des RCC ont été comptabilisés dans des établissements localisés en Île-de-France.

Après un second semestre 2020 et un premier trimestre 2021 marqués par une forte hausse des emplois menacés, les PSE et RCC sont revenus à leur niveau d'avant la crise sanitaire. Le rebond observé au T4 2021 ne s'est confirmé ni au T1 ni au T2 2022: T3 2020 (16 300), T4 2020 (23 400), T1 2021 (15 600), T2 2021 (6 800), T3 2021 (2 900), T4 2021 (8 700), T1 2022 (2800) et T2 2022 (3 474).

Au deuxième trimestre 2022, le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles cumule le plus d'emplois menacés (1 152). Le secteur du travail du bois, des industries du papier et des imprimeries est toutefois le plus affecté en proportion de l'emploi local qu'il représente, soit 249 emplois menacés correspondant à 2% des salariés de ce secteur. Le plus grand nombre d'emplois menacés est localisé à Paris (1 897), où l'impact sur l'emploi local est aussi le plus élevé (0,13%).

En 2021, six secteurs ont concentré plus de 70 % des emplois menacés par des PSE et des RCC : les transports et entreposage (8 100 emplois menacés), les activités financières et d'assurance (5 300), le commerce (3 300), l'hébergement et la restauration (3 000), la fabrication de matériel de transport (2 100) et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (1 900).

* Le nombre d'emplois menacés correspond au nombre de ruptures de contrat enregistrées dans le système d'information SI RUPCO. Les données étant prévisionnelles et évolutives, elles surestiment les suppressions de postes qui seront finalement actées en fin de procédure.

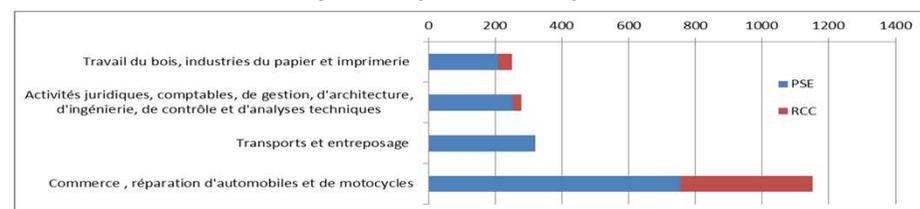
Procédures de PSE et de RCC enregistrées par les services de la DRIEETS d'Île-de-France

Répartition par unité départementale d'enregistrement	Île-de-France	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val d'Oise
PSE au T2 2022	54	17	1	5	4	21	4	1	1
PSE en 2021	250	86	5	10	19	73	24	14	19
RCC au T2 2022	12	7	1	0	1	2	1	0	0
RCC en 2021	57	15	3	9	1	20	7	1	1

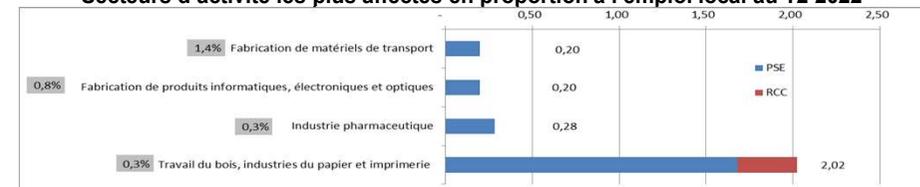
Nombre d'emplois menacés par des PSE et des RCC dans les établissements franciliens

Répartition par territoire impacté	Île-de-France	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val d'Oise
Emplois menacés par des PSE au T1 2022	33	1398	121	342	234	535	168	16	64
Emplois menacés par des PSE en 2021	24735	6553	854	1074	1117	5485	2025	3372	4255
Emplois menacés par des RCC au T1 2022	0	499	44	1	30	19	1	2	0
Emplois menacés par des RCC en 2021	9314	4633	39	1922	107	2006	341	169	97

Secteurs d'activité concentrant le plus d'emplois menacés par des PSE et des RCC au T2 2022



Secteurs d'activité les plus affectés en proportion à l'emploi local au T2 2022



Poids dans l'emploi francilien (à gauche)

Emplois menacés dans l'ensemble des établissements localisés en Île-de-France pour 100 salariés (à droite)

Dossier Trimestriel de conjoncture

Évolutions récentes du marché du travail et de l'emploi en Île-de-France

Service Études Statistiques Évaluation

Directeur de publication : Gaëtan Rudant

Étude et réalisation : Service Etudes Statistiques Evaluation – idf.statistiques@drieets.gouv.fr

Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

19, rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers

Tel. 01 70 96 13 00

Toutes les publications de la Drieets Île-de-France sont téléchargeables sur <https://idf.drieets.gouv.fr>



**PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**